

Québec, le 10 août 2016

PAR COURRIEL

[REDACTED]

Monsieur [REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

**Objet : Demande d'accès aux documents**  
**N/Réf. : 0801-01-2016-2017-167**

---

Monsieur,

Par la présente, nous accusons réception de votre demande d'accès reçue le 1<sup>er</sup> août 2016, laquelle vise à obtenir du Tribunal administratif du Québec une copie de la décision T-001297, rendue le 1<sup>er</sup> avril 1992, par le Tribunal d'appel en matière de protection du territoire agricole.

Après vérification, il s'avère que le Tribunal détient ce document, lequel peut vous être communiqué en vertu de *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre c. A-2.1). Vous trouverez ci-joint une copie de cette décision.

Espérant que le tout sera conforme à vos attentes, veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

**ORIGINAL SIGNÉ**

**Carmelle Beaulieu**

Chef du Service des affaires institutionnelles

Substitut de la responsable de l'accès aux documents des organismes publics

et de la protection des renseignements personnels

p. j. Décision